



Volet 1	Aide investissement
Aménagements éligibles	Modalité de prise en charge Max.
Arceaux	55% du montant HT maximum – plafond de 150€ d'aide par
/ H SGGGX	emplacement
Abri vélo	55% du montant HT maximum – plafond de 1 400€ d'aide par
	emplacement
Abri vélo équipé de modules	55% du montant HT maximum – plafond de 1 800€ d'aide par
photovoltaïques	emplacement
Consigne à bagages	55% du montant HT maximum – plafond de 350€ d'aide par casier
Borne de recharges VAE	55% du montant HT maximum – Plafond de 850€ d'aide par unité
Stationnement sécurisé	55 % du montant HT maximum– Plafond de 350€ d'aide par
Box individuelle ou Box collective	emplacement
Forfait raccordement	55% du montant HT maximum – Plafond de 1 300€ d'aide par demande
électrique ou pose de prise	33% do montant fri maximoni = fiarond de 1300e d'aide par demande
dans un équipement si	
valorisation recharge VAE	
Borne de gonflage	55 % du montant HT maximum – Plafond de 850 € d'aide par unité
Borne de réparation	55 % du montant HT maximum – Plafond de 650 € d'aide par unité
Borne multifonction	55 % du montant HT maximum – Plafond de 1 050 € d'aide par unité
services de gonflage et de	
réparation 2 en 1	
Volet 2	Aide investissement
Aménagements éligibles	Modalité de prise en charge max.
Aire de services complète	55% du montant HT maximum– plafond de 48 500€ d'aide par aire
= 4 équipements financés +	
végétalisation	
Aire de services partielle	
= 3 équipements financés au	
maximum	
Table de pique-nique	55% du montant HT maximum – Plafond de 250€ d'aide par unité
Point d'eau	55% du montant HT maximum – Plafond de 1 900€ d'aide par unité
Sanitaire	'
Toilette sèche	55% du montant HT maximum - Plafond de 45 000€ d'aide par unité
Toilette sèche (à compostage externe,	
Toilette sèche (à compostage externe, déshydratation ou à	
Toilette sèche (à compostage externe, déshydratation ou à lombricompostage),	55% du montant HT maximum - Plafond de 45 000€ d'aide par unité
Toilette sèche (à compostage externe, déshydratation ou à lombricompostage), Toilette classique	
Toilette sèche (à compostage externe, déshydratation ou à lombricompostage), Toilette classique Stationnement	55% du montant HT maximum - Plafond de 45 000€ d'aide par unité 55% du montant HT maximum – Plafond de 35 000€ d'aide par unité
Toilette sèche (à compostage externe, déshydratation ou à lombricompostage), Toilette classique	55% du montant HT maximum - Plafond de 45 000€ d'aide par unité 55% du montant HT maximum – Plafond de 35 000€ d'aide par unité 55% du montant HT maximum– plafond de 150€ d'aide par
Toilette sèche (à compostage externe, déshydratation ou à lombricompostage), Toilette classique Stationnement Arceaux	55% du montant HT maximum - Plafond de 45 000€ d'aide par unité 55% du montant HT maximum – Plafond de 35 000€ d'aide par unité 55% du montant HT maximum – plafond de 150€ d'aide par emplacement
Toilette sèche (à compostage externe, déshydratation ou à lombricompostage), Toilette classique Stationnement Arceaux Stationnement sécurisé	55% du montant HT maximum - Plafond de 45 000€ d'aide par unité 55% du montant HT maximum - Plafond de 35 000€ d'aide par unité 55% du montant HT maximum- plafond de 150€ d'aide par emplacement 55% du montant HT maximum- Plafond de 350€ d'aide par
Toilette sèche (à compostage externe, déshydratation ou à lombricompostage), Toilette classique Stationnement Arceaux Stationnement sécurisé Box individuelle ou Box	55% du montant HT maximum - Plafond de 45 000€ d'aide par unité 55% du montant HT maximum – Plafond de 35 000€ d'aide par unité 55% du montant HT maximum – plafond de 150€ d'aide par emplacement
Toilette sèche (à compostage externe, déshydratation ou à lombricompostage), Toilette classique Stationnement Arceaux Stationnement sécurisé Box individuelle ou Box collective	55% du montant HT maximum - Plafond de 45 000€ d'aide par unité 55% du montant HT maximum - Plafond de 35 000€ d'aide par unité 55% du montant HT maximum- plafond de 150€ d'aide par emplacement 55% du montant HT maximum- Plafond de 350€ d'aide par emplacement
Toilette sèche (à compostage externe, déshydratation ou à lombricompostage), Toilette classique Stationnement Arceaux Stationnement sécurisé Box individuelle ou Box collective Borne de recharges VAE	55% du montant HT maximum - Plafond de 45 000€ d'aide par unité 55% du montant HT maximum - Plafond de 35 000€ d'aide par unité 55% du montant HT maximum- plafond de 150€ d'aide par emplacement 55% du montant HT maximum- Plafond de 350€ d'aide par
Toilette sèche (à compostage externe, déshydratation ou à lombricompostage), Toilette classique Stationnement Arceaux Stationnement sécurisé Box individuelle ou Box collective Borne de recharges VAE Equipements	55% du montant HT maximum - Plafond de 45 000€ d'aide par unité 55% du montant HT maximum - Plafond de 35 000€ d'aide par unité 55% du montant HT maximum- plafond de 150€ d'aide par emplacement 55% du montant HT maximum- Plafond de 350€ d'aide par emplacement
Toilette sèche (à compostage externe, déshydratation ou à lombricompostage), Toilette classique Stationnement Arceaux Stationnement sécurisé Box individuelle ou Box collective Borne de recharges VAE Equipements supplémentaires préconisés	55% du montant HT maximum - Plafond de 45 000€ d'aide par unité 55% du montant HT maximum - Plafond de 35 000€ d'aide par unité 55% du montant HT maximum- plafond de 150€ d'aide par emplacement 55% du montant HT maximum- Plafond de 350€ d'aide par emplacement
Toilette sèche (à compostage externe, déshydratation ou à lombricompostage), Toilette classique Stationnement Arceaux Stationnement sécurisé Box individuelle ou Box collective Borne de recharges VAE Equipements supplémentaires préconisés Non obligatoire	55% du montant HT maximum - Plafond de 45 000€ d'aide par unité 55% du montant HT maximum - Plafond de 35 000€ d'aide par unité 55% du montant HT maximum - plafond de 150€ d'aide par emplacement 55% du montant HT maximum - Plafond de 350€ d'aide par emplacement 55% du montant HT maximum - Plafond de 850€ d'aide par unité
Toilette sèche (à compostage externe, déshydratation ou à lombricompostage), Toilette classique Stationnement Arceaux Stationnement sécurisé Box individuelle ou Box collective Borne de recharges VAE Equipements supplémentaires préconisés	55% du montant HT maximum - Plafond de 45 000€ d'aide par unité 55% du montant HT maximum - Plafond de 35 000€ d'aide par unité 55% du montant HT maximum- plafond de 150€ d'aide par emplacement 55% du montant HT maximum- Plafond de 350€ d'aide par emplacement







Consigne à bagages	55% du montant HT maximum – plafond de 350€ d'aide par casier de rangement
Ombrière pour table de pique-nique	55% du montant HT maximum - plafond de 1 050€ par unité
Jalonnement de l'aire de services si à plus de 200 m de l'itinéraire ou d'un des équipements éloignés	55% du montant HT maximum – Plafond de 650€ d'aide par unité
Signalétique touristique - RIS	55% du montant HT maximum- Plafond de 1 200€ d'aide par unité
Végétalisation	55% du montant HT maximum- Plafond de 3 500€ d'aide par aire
Travaux Annexes	
Travaux de génie civil	55% du montant HT maximum – plafond de 3 000€ d'aide par aire
Travaux de raccordement réseau d'eau	55% du montant HT maximum – plafond de 2 000€ d'aide par aire
Travaux de raccordement réseau électrique	55% du montant HT maximum – plafond de 2 000€ d'aide par aire
Volet 3	Financement d'études
Types d'études	Modalité de prise en charge max.
Améliorer la mise en sécurité des voies existantes	70% du montant HT maximum – plafond de 35 000€ d'aide
Renforcer l'attractivité des vélos routes existantes	70% du montant HT maximum – plafond de 35 000€ d'aide
Accélérer la réalisation des tronçons identifiés au schéma national ou régional	70% du montant HT maximum – plafond de 35 000€ d'aide

